

# VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 6 février 2017

**OBJET :**

**Remboursements anticipés d'emprunts**

**Rapporteur : M LAURENT  
Délibération n° 6**

**EXPOSE DES MOTIFS**

Pour faire face à la diminution des dotations versées aux collectivités sur la période 2014-2017, qui permet de contribuer au redressement des finances publiques, la ville d'Essey-lès-Nancy s'est engagée dans un programme de désendettement destiné à réduire drastiquement l'annuité de sa dette. Ce programme s'appuie sur la renégociation de dettes et le remboursement anticipés d'emprunts.

Ainsi, la municipalité envisage de procéder au 1<sup>er</sup> mars et 1<sup>er</sup> avril prochains au remboursement anticipé de deux emprunts arrivant initialement à échéance en 2018 et 2020.

Il s'agit par cette opération de libérer, grâce aux emprunts déjà remboursés par anticipation en 2014, 2015 et 2016, une somme équivalente au montant des dotations perdues.

Pour mémoire, l'annuité de la dette de la ville d'Essey-lès-Nancy s'élevait au premier janvier 2014 à 787 414,53 €. A la suite des remboursements anticipés opérés depuis cette date, l'annuité a pu être réduite de 150.000 €, hors emprunts arrivant naturellement à échéance ou refinancés et nouvel emprunt conclu en 2016 pour le financement de la réhabilitation de l'église Saint-Georges. La proposition de remboursements anticipés formulée dans la présente délibération vise à libérer 36.000 € supplémentaires sur l'exercice, ramenant l'annuité totale à 442.000 € pour les exercices suivants.

Pour mémoire, le remboursement anticipé d'emprunts est soumis au versement d'indemnités actuarielles destinées à compenser la perte occasionnée pour les organismes prêteurs.

La ville envisage donc de procéder aux remboursements anticipés intégraux des emprunts suivants :

Réf.	Prêteur	Date dernière échéance	Date de rembt anticipé	Taux	Capital restant dû à la date du rembt anticipé	Montant indicatif de l'indemnité
CLF12 – MIN199027EUR/020 1095/001	SFIL	01/01/2020	01/03/2017	Fixe – 4,3 %	58.862,28 €	1.700 €
CLF14 - MIN224537EUR/023 1715/001	SFIL	01/05/2018	01/04/2017	Fixe – 3,38 %	49.340,04 €	2.800 €

## PROPOSITION

Il est proposé au conseil municipal de :

- procéder par anticipation, au 1<sup>er</sup> mars et au 1<sup>er</sup> avril 2017, au remboursement des contrats de prêt référencés ci-dessus ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à effectuer les opérations budgétaires de remboursements et à signer tout document y afférent.

Il est précisé que les crédits seront inscrits aux chapitres 16 « emprunts et dettes assimilées » et 66 « charges financières » du budget primitif 2017 de la commune.

## DELIBERATION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité et 6 abstentions (M. LEINSTER, pouvoir M. RIFF, MME MATHIEU, MME PAGELOT, M. CLOMES, M. CAUSERO) la proposition ci-dessus.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe et Moselle le 09 Février 2017.

Pour Extrait



**Michel BREUILLE,**  
Maire

**VILLE D'ESSEY-LES-NANCY**

**DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE  
ARRONDISSEMENT DE NANCY  
CANTON DE SAINT MAX**

**CONSEIL MUNICIPAL DU 06 FEVRIER 2017**

tenu sous la présidence de  
de Michel BREUILLE Maire

- Nombre de Conseillers en exercice :	29
- Nombre de présents :	24
- Nombre de votants :	26
- Convocation du Conseil Municipal le :	27 Janvier 2017
- Convocation distribuée les :	27 Janvier 2017
- Affichage du compte-rendu le :	10 Février 2017
- Affichage du procès-verbal le :	24 Mars 2017

**PRESENTS**

- MME SIMONNET, M. LAURENT, MME DEVOUGE, MME CADET, M. THOUVENIN, MME COLME, M. VOGIN Adjoints
- MME LEDROIT, M. FRANIATTE, M. PROVIN, M. PERNOSSI, MME SAGET, M. HOFFER, MME CLAIR, M. ROSSIGNON, M. GONCALVES, M. MARSON, M. LEINSTER, MME MATHIEU, MME PAGELOT, M. CLOMES, MME POYDENOT, M. CAUSERO Conseillers Municipaux.

**POUVOIRS**

- MME DOLATA à MME SIMONNET
- M. RIFF à M. LEINSTER

**EXCUSES**

- M. SAPIRSTEIN
- MME LANZI
- M. DI TOMMASO

**SECRETAIRE DE SEANCE**

- MME LEDROIT

**Pour extrait**



**Michel BREUILLE,  
Maire**